



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les lycées publics de la Mayenne



BAC PRO TCI

Technicien

en chaudronnerie

industrielle

**Scolaire
Apprentissage
Formation continue**

Lieu de formation :



Lycée professionnel Léonard-de-Vinci

129, boulevard de l'Europe — 53103 Mayenne Cedex
02 43 04 20 98 – ce.0530079y@ac-nantes.fr
<https://vinci-mayenne.paysdelaloire.e-lyco.fr>



↳ LES MÉTIERS EXERCÉS

Le titulaire de ce diplôme est spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés, d'ensembles de tôlerie, de tuyauterie industrielle et d'ossatures en structures métalliques. Il ou elle intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter.

↳ LES LIEUX D'EXERCICE

À l'issue de sa formation, il peut trouver un emploi dans une entreprise artisanale ou industrielle (grandes entreprises, PME, PMI). Entreprises qui ont de nombreux marchés :

- construction aéronautique et spatiale ;
- construction ferroviaire ;
- construction navale ;
- industrie agroalimentaire ;
- industrie chimique, industrie pétrochimique ;
- industrie pharmaceutique ;
- bâtiment et travaux publics ;
- industrie nucléaire et de production d'énergie ;
- industrie papetière ;
- machinisme agricole et industriel ;
- maintenance industrielle ;
- environnement et développement durable...

↳ LES POURSUITES D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle, mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

- **BP Menuisier aluminium-verre**
- **Certificat de spécialisation** Technicien(ne) en chaudronnerie aéronautique et spatiale
- **Certificat de spécialisation** Technicien(ne) en soudage
- **Certificat de spécialisation** Technicien(ne) en tuyauterie
- **BTS Architectures en métal** : conception et réalisation
- **BTS Conception et industrialisation en construction navale**
- **BTS Conception et réalisation de carrosserie**
- **BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle**

